

DÉLIBÉRATION N°2025-06-16-29
CONSEIL MUNICIPAL du 16 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 16 juin à 18 heures 45 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 10 juin 2025

Nombre de Conseillers en fonction : 11

Présents : Monique ALLÈGRE ; Laure BOUDON ; Christian BERNARD ; Jean Luc FAUCON ; Marc GASSER ; Lauriane MOINE ; Norbert PERRIN ; Fabrice PRAVE.

Absents excusés : Nathalie BERNARD donne procuration à Christian BERNARD, Gérard CHEVRIER donne procuration à Monique ALLÈGRE, Joan PUYRAIMOND donne procuration à Norbert PERRIN.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Christian BERNARD est désigné secrétaire de séance.

Objet : Demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour la création d'un parc sportif intergénérationnel

Monsieur le Maire expose que la commune ne dispose aujourd'hui d'aucun équipement sportif en accès libre à proximité de l'école primaire. Cette carence se traduit par :

- un manque d'activité physique régulière chez les élèves (38 enfants de 6 à 11 ans) ;
- une offre de loisirs limitée pour les adolescents et les familles ;
- peu d'espaces adaptés à l'activité physique douce pour les seniors.

La parcelle communale située à 150 m de l'école, dans le tènement Dubourg, actuellement un terrain engazonné peu utilisé et clôturé de 1100 m², offre une opportunité idéale pour créer un parc sportif intergénérationnel favorisant :

- la santé et le bien-être pour tous ;
- la cohésion sociale entre générations ;
- la valorisation d'un espace public délaissé.

L'Agence Nationale du Sport, dans le cadre du programme « Plan 5000 équipements - Génération 2024 » peut aider au financement de cet équipement. Le taux de subvention peut aller jusqu'à 80 % maximum du montant subventionnable, avec un seuil minimal de demande de subvention de 10 000 €.

Le budget prévisionnel de l'opération est le suivant :

Dépenses H.T.

Devis Pleinbois Aménagements 66 655 €

Recettes H.T.

Subvention de l'ANS sollicitée 53 324 €

Autofinancement 13 331 €

Après en avoir délibéré le Conseil municipal :

- **Sollicite** une subvention auprès de l'ANS d'un montant de 53 324 € correspondant à 80 % du budget prévisionnel de l'opération.
- **Autorise** monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce projet.

VOTE :

8 + 3 POUR

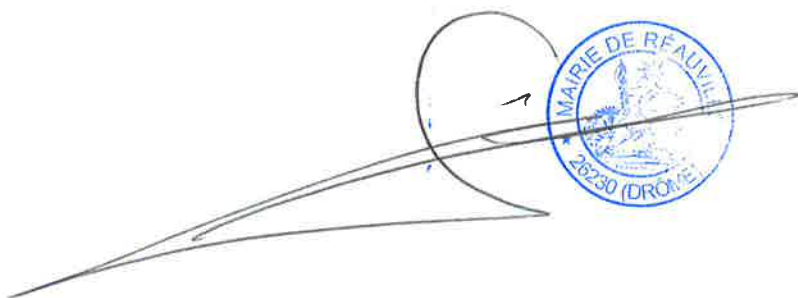
0 CONTRE

0 ABSTENTION

Le secrétaire
Christian BERNARD



Le Maire
Norbert PERRIN



Rendu exécutoire par transmission

au contrôle de légalité le 11 8 JUIN 2025

Affiché le 1 8 JUIN 2025